

PRIVAS

NOUVEAUTÉ - C'est la première installation du genre à Privas et ses alentours

Une borne de prise d'eau sécurisée et sécurisante !

Bonne nouvelle pour les entreprises et les artisans de Privas et ses alentours qui ont régulièrement besoin d'un point de chargement d'eau potable en grande quantité : le Syndicat des eaux du bassin de Privas (SEBP) vient de mettre à leur disposition une borne sécurisée qu'ils pourront utiliser à leur guise. Installée à la zone du Lac, à proximité du siège du SEBP plus précisément, ce dispositif présente de nombreux avantages. Outre le fait qu'il soit accessible à n'importe quel moment, il est entièrement sécurisé vis-à-vis du risque de retour d'eau lors des prélèvements.

Pour le président du SEBP, Hervé Rouvier, cette borne n'a rien de commun avec les poteaux d'incendie dont l'utilisation est à la fois interdite et dangereuse. « La prise d'eau sur ces hydrants destinée à la défense incendie, déjà irrégulière en soi, a plusieurs inconvénients, ce qui n'est pas le



Une démonstration du dispositif a été effectuée par la société LV Assainissement.

cas de ce point de puisage », a-t-il affirmé à ce propos.

La troisième en Ardèche

Ce point d'eau est le premier du genre à Privas et son bassin, et le troisième en Ardèche après ceux mis en place à Tournon-sur-Rhône et Aubenas, a-t-il précisé



Cette installation est la troisième du genre en Ardèche, a indiqué M. Rouvier.

tout en faisant part de la disponibilité du syndicat qu'il préside à installer d'autres bornes dans d'autres communes. « Si certaines communes sont intéressées, pourquoi pas ! », a-t-il dit en substance. Ceci même si le coût de

savoir 2,255 €/m³ a annoncé M. Rouvier qui a profité de l'occasion pour inviter les entreprises intéressées par le dispositif à se rapprocher du secrétariat du SEBP pour avoir plus de renseignements et obtenir le badge nécessaire à l'utilisation de la borne.

KAMEL IMARAZÈNE (CLP)



La borne est accessible à n'importe quel moment.